

Pas d'images ? [Version web](#)



LA CDE À VOTRE ÉCOUTE

Depuis le début de la crise sanitaire, le CDE redouble d'efforts pour s'assurer que vous ayez la bonne information, informez votre voix auprès des instances gouvernementales et faites connaître les mesures qui seront mises en place pour soutenir l'activité économique. Notre objectif est de vous soutenir et d'assurer la reprise économique de notre communauté après la crise.

Monsieur Vincent Trudel, président de la CDE, s'est à nouveau entretenu avec madame Nicole Ménard, députée de Laporte, Parti libéral du Québec, Vice-présidente de la Commission des institutions et porte-parole de l'opposition officielle en matière de relations internationales et de francophonie. Elle continue de transmettre nos demandes au gouvernement du Québec, étant bien au fait des problèmes et conséquences importantes causés par la COVID-19 pour les gens d'affaires de Saint-Lambert. Nous la remercions d'ailleurs pour son soutien.

La CDE réitère son soutien à la communauté affaires. Vous pouvez nous partager vos questions, vos commentaires ainsi que **vos suggestions pour mieux vous servir** en ce temps de crise sanitaire.

Écrivez-nous: info@urbain.saint-lambert.ca



FERMETURE DES COMMERCES NON PRIORITAIRES

Les commerces considérés comme non prioritaires doivent fermer leurs portes **jusqu'au 8 février 2021**. Ceux ayant l'autorisation d'exercer leurs activités doivent quant à eux offrir seulement des biens et services considérés comme essentiels. La cueillette à la porte sera toutefois permise. Ainsi, il sera possible d'acheter un produit en ligne et de le faire livrer ou d'aller le chercher sur place, sans entrer dans le commerce, en respectant les consignes sanitaires.

À compter du 9 janvier, afin de s'arrimer avec le couvre-feu de 20 h, **tous les commerces devront fermer leurs portes au plus tard à 19 h 30**.

Durant la période de couvre-feu, les pharmacies et les stations-services demeureront ouvertes selon leur horaire habituel. Les pharmacies ne pourront vendre que des médicaments et des produits essentiels, tandis que les stations-services ne pourront vendre que de la nourriture, de l'essence et des produits pour véhicules routiers.

RESTAURANTS

Les salles à manger demeurent fermées, la livraison, les mets pour emporter et les commandes à l'auto sont permis. Durant la période de couvre-feu, seule la livraison demeurera possible.

ESPACES À BUREAU

Dans toutes les régions, le télétravail est obligatoire pour les personnes qui travaillent dans les bureaux du 17 décembre 2020 au 8 février 2021 inclusivement, à l'exception des travailleurs dont la présence est jugée nécessaire par l'employeur pour la poursuite des activités de l'organisation, qu'elle soit publique ou privée.

SOINS PERSONNELS ET ESTHÉTIQUES

Fermeture des services jusqu'au 8 février 2021.

Saunas et spas sont fermés, à l'exception des soins de massothérapie qui y sont dispensés

SERVICES PROFESSIONNELS ET DE SANTÉ EN CABINET PRIVÉ

Ouverts seulement pour les services nécessitant une présence en personne.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Maintien des services.



DU SOUTIEN POUR LES ENTREPRISES DU SECTEUR COMMERCIAL

Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL). Dans le but d'offrir le plus de soutien aux entreprises du territoire, DEL a développé de nouveaux services pour les **entreprises du secteur commercial** (restauration, commerce de détail, touristique, etc.).

Cet accompagnement **sans frais** comprend:

- Financement
- Soutien pour l'accès aux programmes d'aide financière et technique
- Accès à des ressources spécialisées
- Webinaires et événements
- Boîte à outils (guide de bonnes pratiques)

Toute l'information se retrouve sur notre nouvelle page web:

<https://www.delagglo.ca/fr/services/relance/services-d-accompagnement-pour-relancer-votre-entreprise/soutien-aux-entreprises-du-secteur-commercial> .

Information et abonnement à l'infolettre:

<https://mailchi.mp/delagglo/covid-19-del-est-l-pour-vous-aider-2832566>

Publications sur nos réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn)

<https://www.facebook.com/DELAGGLO/posts/2732604717002726>

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6742448752667320320>



NOUVELLES CARTE-CADEAUX EN CIRCULATION

Les nouvelles cartes-cadeaux Saint-Lambert Village urbain sont en circulation et disponibles à la CDE.

1 - VALIDE DANS TOUS LES COMMERCE ET ENTREPRISES de Saint-Lambert, soit pour les 600 places d'affaires. **MERCI DE LES ACCEPTER.**

2 - REMBOURSEMENT PAR LA CDE: envoyer la carte par courriel ou photo ou courrier postal à la CDE et elle vous sera AUTOMATIQUEMENT REMBOURSÉE.

3 - TRAÇAGE par numéro et signature autorisée sera appliquée lors du remboursement.

Les cartes seront également distribuées aux commerces du centre-ville qui le souhaitent dès leur réouverture le 9 février.

Une initiative de la CDE pour soutenir l'achat local.

Commandez vos cartes-cadeaux dès maintenant:
<http://urbain.saint-lambert.ca/store/p6/cartecadeau.html>
Lire les **modalités** ici: <http://urbain.saint-lambert.ca/modaliteacutes-cartes>

Ce bulletin vous est présenté par la **Corporation de développement économique (CDE) Saint-Lambert**. La CDE met en œuvre des actions et des stratégies visant à promouvoir le développement économique et commercial de la ville. info@urbain.saint-lambert.ca | 450 466-3889 # 3352 | 55, avenue Argyle, Saint-Lambert.

Consultez notre [site Internet](#), aimez notre page [Facebook](#) et suivez-nous sur [Instagram](#) afin de ne rien manquer de nos actualités commerciales!



Corporation de développement économique (CDE) Saint-Lambert
55, avenue Argyle,
Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3
Téléphone : 450 466-3889 poste 3352
Courrier électronique : info@urbain.saint-lambert.ca

Vous êtes inscrit à l'infolettre de la CDE de Saint-Lambert



[Se désinscrire](#)